

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 3 décembre 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 17 décembre 2019 à 19h30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

22- Adoption du règlement 184-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception

23- Facture de Meubles Rousseau

24- Demande de compte rendu à l'ingénieur d'EQIP pour le système de ventilation du Centre multifonctionnel

25- Allocation supplémentaire au directeur général

26- Période de Questions

27- Fermeture de la séance

❖ **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

22- ADOPTION DU RÈGLEMENT 184-2019 RELATIF AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

2019-12-386

Considérant que le directeur général a déposé au conseil le règlement 184-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception

Considérant que les membres du conseil ont tous reçu une copie du règlement et ont pu émettre leurs opinions ;

Considérant qu'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été déposés au conseil lors de la séance du 3 décembre 2019 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement 184-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception.

23-FACTURE MEUBLE ROUSSEAU

2019-12-387 **Considérant** que la Municipalité a procédé à l'achat de meubles pour la maison des jeunes ;

Considérant la facture de 1 135,90 \$ plus taxes pour l'achat d'une causeuse et d'un sofa ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 1 135,90 \$ plus taxes à Meuble Rousseau pour l'achat de meubles.

24-DEMANDE DE COMPTE RENDU À L'INGÉNIEUR D'EQIP POUR LE SYSTÈME DE VENTILATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2019-12-388 **Considérant** les problèmes persistants du système de chauffage du Centre multifonctionnel depuis sa construction ;

Considérant que les membres du conseil veulent un compte rendu de la situation de la part de la firme d'ingénierie qui a conçu le système ;

Considérant que le conseil demande au directeur général de s'adresser à la firme EQIP Solutions Génie, concepteur du système ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil face la demande, via le directeur général, à la firme EQIP Solutions Génie de produire un compte rendu de la situation du système de chauffage du Centre multifonctionnel.

25-ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2019-12-389 **Considérant** que le directeur général n'est pas rémunéré pour son temps supplémentaire selon son contrat avec la Municipalité ;

Considérant que le conseil veut offrir au directeur général une allocation de bonification pour toutes les nombreuses heures que celui-ci a allouées à la Municipalité pour régler les difficultés rencontrées en cours d'année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 2 000,00 \$ au directeur général pour allocation de bonification pour le travail réalisé depuis le début de l'année.

26-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

27-FERMETURE DE LA SÉANCE

2019-12-390

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h20

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.